AECK/

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2016-231 DU 04 AVRIL 2016

accordant la nationalité béninoise à **Madame Jeanne Eugenie Berthe MEGAN.**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n° 65-17 du 23 juin 1965 portant code de la nationalité dahoméenne ;

Vu la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

Vu le décret n° 272/PC/MJL du 11 août 1965 fixant les modalités d'application du code de la nationalité dahoméenne ;

Vu le décret n° 2016-125 du 10 mars 2016 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;

Vu le décret n° 2012-196 du 03 juillet 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur ;

Vu le décret n° 2014-245 du 04 avril 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;

Vu la requête en date à Cotonou du 22 décembre 2015 de Madame Jeanne Eugenie Berthe MEGAN et l'ensemble des pièces produites ;

Sur proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 29 mars 2016,

D E C R E T E :

Article 1er : La nationalité béninoise est accordée à **Madame Jeanne Eugenie Berthe MEGAN**, de nationalité française, née le 18 septembre 1950 à Ribeaucourt à Sailly (France), de Georges Eugène MEGAN et de Thérèse Jeanne Fernande Angéline PAUCHET.

Article 2 : Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme est chargé de l'application du présent décret qui prend effet pour compter de sa date de signature et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 04 avril 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI.-

Le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur,

Saliou AKADIRI

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme,

Martine Evelyne A. da SILVA AHOUANTO

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CC 2 ; CS 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; SGG 2 ; MAEIAFBE 2 ; MJLDH 8 ; Autres Ministères 26 ; Ambassade du Bénin/France 2 ; DACP/MJLDH 6 ; S.G.E.G.CONB 2 ; DCCT 2 ; UAC–ENA ; FADESP 3 ; Intéressée 1 ; DAN 5 ; JORB 1.